

SIVOM DE PRAHECQ – REGIE BALAYAGE

REUNION DU 16 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 février à 18 heures 30, le Conseil syndical de la Régie balayage du SIVOM de Prahecq, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Voûte située rue du Château de la Voûte à Prahecq, sous la présidence de Mme Valérie VERRIER.

Date de convocation : 8 février 2022.

Présents : Mmes et Ms. BOUCHEREAU Patrick, GIRARD Claude, JARRIAULT Florent, LEFORT Jean-Marie, MOINARD Philippe, RICHARD Cécile, VERRIER Valérie.

Excusés : Mmes et Ms. FERJOU Grégory, RIVET Damien, HAYE Jean-Marie.

Secrétaire de séance : M. LEFORT Jean-Marie.

➤ *Finances/Budget*

D202201-01	Budget Régie balayage – Bilan 2021.
D202201-02	Débats d'orientation budgétaire 2022.

➤ *Questions diverses*

D202201-01 BUDGET REGIE BALAYAGE – BILAN 2021.

Une présentation des documents préparatoires transmis en accompagnement de l'ordre du jour retraçant un bilan de l'exercice 2021 de la Régie balayage est effectuée :

SECTION	CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE L'EXERCICE (HORS REPORTS)	CLOTURE DE L'EXERCICE
FONCTIONNEMENT	/	13 166,78 €	13 166,78 €
INVESTISSEMENT	/	50 000 €	50 000 €
TOTAL	/	63 166,78 €	63 166,78 €

RESULTAT PAR SECTION (HORS REPORTS) :

Section de fonctionnement

Total recettes de fonctionnement : **51 295,29 €**

Total dépenses de fonctionnement : **38 128,51 €**

Résultat section de fonctionnement : **13 166,78 €**

Section d'investissement

Total recettes d'investissement : **50 000 €**

Total dépenses d'investissement : **0 €**

Résultat section d'investissement : **50 000 €**

L'exercice s'achève un excédent global de 63 166,78 €

Le Conseil d'exploitation prend acte de ces informations.

D202201-02 DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRE.

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'appui des documents préparatoires et du rapport d'orientation budgétaire transmis en accompagnement de l'ordre du jour, vu la délibération D202201-01 retraçant le bilan de l'exercice 2021 de la Régie balayage, une discussion est engagée sur les orientations du budget 2022.

Section de fonctionnement

Les orientations 2022 prévoit une hausse de certaines charges, notamment pour les dépenses de carburants mais aussi pour les remboursements de frais liés aux avances du budget principal pour les mises à disposition de personnel.

Les recettes étant directement liées à la prestation de balayage, et cette prestation étant prévue pour un trimestre supplémentaire, une hausse des recettes est également à envisager.

Section d'investissement

Pour 2022, suite à la décision prise en 2021, il est prévu d'acquérir une nouvelle balayeuse. La Régie pourrait compter sur une nouvelle avance du SIVOM. Un emprunt serait néanmoins nécessaire pour cette acquisition.

Le Conseil d'exploitation prend acte de la tenue du débat des orientations budgétaires ci-dessus présenté. Ces orientations se concrétiseront par le vote du budget primitif 2022.

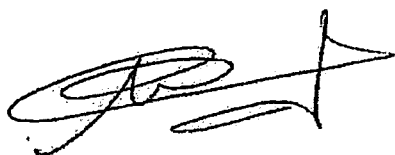
QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Philippe MOINARD informe le Conseil qu'un accident impliquant la balayeuse de la Régie a eu lieu le 1^{er} février 2022. La balayeuse est actuellement immobilisée en attente de réparations.
- Une réflexion devra être lancée sur la possibilité de mise à disposition, par les communes membres du SIVOM d'un agent dans le cas d'un besoin de remplacement de l'actuel conducteur.
Ce dernier pourrait également faire l'objet de mises à disposition auprès des communes en cas d'absence de balayage sur certaines périodes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

Délibérations n°1 à 2.

Le Président du SIVOM,
Philippe MOINARD,



Le Secrétaire de Séance,
Jean-Marie LEFORT

